

150

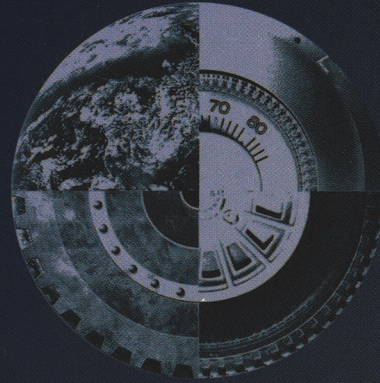
DB7

Projet d'aménagement hydroélectrique
de la Toulnostouc par Hydro-Québec

Côte-Nord

6211-03-061

Agence
de l'efficacité
énergétique



RAPPORT
D'ACTIVITÉS

1999

2000

Diffusion

Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau B 405
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Téléphone : (418) 627-6379
1 877 727-6655 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-5828
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2000
Dépôt légal – 2^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-36169-5
Publication n° 00-06-001

Table des matières

Lettre du ministre	4
Lettre du président du conseil d'administration	5
SECTION 1	
Organisation et fonctionnement	
1.1 La mission de l'Agence de l'efficacité énergétique	7
1.2 Les mandats de l'Agence	7
1.3 Le conseil d'administration de l'Agence	8
1.3.1 Ses membres	8
1.3.2 Ses principales actions	8
1.4 La <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>	9
1.5 L'organigramme	10
1.6 Le personnel	11
SECTION 2	
Activités de l'Agence en 1999-2000	
2.1 Le plan de développement	13
2.2 Ses activités corporatives	14
2.2.1 La gestion interne	14
2.2.2 Les communications	14
2.2.3 La réglementation	15
2.2.4 Les changements climatiques	16
2.3 Ses partenariats corporatifs	16
2.3.1 L'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie	16
2.3.2 La Centrale de l'enseignement du Québec	17
2.3.3 La Chambre de commerce du Québec et les Forums énergie	17
2.3.4 L'Office de l'efficacité énergétique	18
2.4 Ses activités pour les clientèles	20
2.4.1 La clientèle industrielle	20
a) son soutien professionnel et financier	20
b) ses activités de communication	22
2.4.2 La clientèle résidentielle	22
a) ses programmes	22
b) son soutien professionnel et financier	25
c) ses activités de communication	25
2.4.3 La clientèle commerciale	26
a) son soutien professionnel et financier	26
b) ses activités de communication	26
2.4.4 La clientèle institutionnelle	27
a) son programme	27
b) son soutien professionnel et financier	27
c) ses activités de communication	28
2.4.5 Le transport et ses clientèles	28
a) son soutien professionnel et financier	28
b) ses activités de communication	29
2.5 Ses activités internationales	29
2.5.1 Algérie	29
2.5.2 Tunisie	29
2.5.3 Les pays de la francophonie	30
2.5.4 Espagne – Catalogne	30
2.5.5 Pologne	30
2.5.6 France	31



Monsieur Jean-Paul Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

À titre de ministre responsable de l'application de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique* (L.R.Q., c. A-7.001) et conformément aux termes de l'article 26 de cette loi, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités accompagné des états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 1999-2000 se terminant le 31 mars 2000.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application
de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique*,



Jacques Brassard



Monsieur Jacques Brassard
Ministre des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Monsieur le Ministre,

Suivant les dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique* (L.R.Q., c. A-7.001) et au nom des membres du conseil d'administration et du personnel de l'Agence, j'ai le privilège de vous présenter le rapport d'activités accompagné des états financiers de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 1999-2000 se terminant le 31 mars 2000. Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'Agence le 19 mai 2000.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Le président du conseil d'administration
de l'Agence de l'efficacité énergétique,

Michel Dallaire, architecte

Organisation et fonctionnement

1.1 La mission de l'Agence de l'efficacité énergétique

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

1.2 Les mandats de l'Agence

En vue d'assurer pleinement sa mission, l'Agence s'appuie sur son personnel. Celui-ci possède une expertise et un savoir-faire qui profitent à l'ensemble de la collectivité québécoise. L'Agence dispose également d'un budget annuel de près de 5 millions de dollars dont la moitié sert à offrir un soutien financier à la réalisation de projets et d'activités en efficacité énergétique.

L'Agence remplit différents mandats qui lui permettent de faire la promotion de l'efficacité énergétique, et ce, sous diverses formes et auprès de différentes clientèles.

Principaux mandats de l'Agence de l'efficacité énergétique

- *Les projets de démonstration ;*
- *L'encadrement législatif et le soutien au cadre normatif ;*
- *Le matériel et les outils d'information,
de formation et d'éducation ;*
- *Les programmes d'efficacité énergétique ;*
- *L'appui au développement de l'industrie
de l'efficacité énergétique
et à son rayonnement.*

1.3 Le conseil d'administration de l'Agence

1.3.1 Ses membres

En 1999-2000, les personnes qui ont siégé au conseil d'administration de l'Agence sont :

Monsieur Michel Dallaire, président du conseil Michel Dallaire et associés, architecte	Madame Sophie Brochu Gaz métropolitain
Madame Louise Rozon, première vice-présidente Option Consommateurs	Monsieur Pierre Martel Ultramar Itée
Monsieur Robert Bérubé, deuxième vice-président Groupe LMB Experts-Conseils inc.	Madame Lucie Bertrand Réseau expertise E-7 Hydro-Québec
Monsieur Christian Fournelle Association canadienne de commercialisation et de distribution	Monsieur Pierre Vézina Association des industries forestières du Québec
Monsieur Jean-François Lefebvre Groupe de recherche appliquée en macroécologie	Monsieur Louis Robert Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Monsieur Normand Bergeron, directeur général Agence de l'efficacité énergétique	Madame Hélène Dubois, secrétaire Agence de l'efficacité énergétique

À l'automne 1999, madame Lucie Bertrand annonçait son retrait du conseil d'administration.

1.3.2 Ses principales actions

Durant l'exercice financier 1999-2000, le conseil d'administration de l'Agence a tenu six séances ordinaires et trois comités exécutifs. Au total, cinquante-huit résolutions ont été prises. Le conseil d'administration a eu à se prononcer sur une vingtaine de demandes de soutien financier ou professionnel. Ces demandes ont pour la plupart reçu l'aval du conseil. Onze projets de démonstration ont été entrepris, ce qui a nécessité un soutien financier de près de 250 000 \$.

De nouvelles ententes de partenariat ont été conclues à la suite de leurs approbations par les membres du conseil d'administration. Le CFER, le magazine *Protégez-vous* et le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles en sont quelques exemples.

Les plans d'action du secteur industriel et du secteur du transport ont fait l'objet de discussions et de décisions de la part du conseil d'administration. Quatre secteurs industriels ont été ciblés en priorité par le conseil, à savoir les pâtes et papier, les mines, l'aluminerie et l'agroalimentaire. Quant à ce dernier secteur, le conseil lui a réservé une somme de 500 000 \$ en vue de le stimuler et de permettre que soient entrepris des projets porteurs. Dans le secteur du transport, une somme de 460 000 \$ a été dégagée pour une période de cinq ans en vue de la diffusion et de la promotion de l'efficacité énergétique.

Plusieurs résolutions portaient sur des questions administratives dont l'adoption du *Rapport d'activités 1998-1999* de même que du *Plan de développement 1999-2000*. Le conseil a de plus approuvé les modifications au règlement de régie interne accordant un pouvoir de décision au comité exécutif. Finalement, un code d'éthique et de déontologie des administrateurs a été adopté.

1.4 La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour la protection des renseignements personnels, deux actions ont été posées au sein de l'Agence de l'efficacité énergétique.

La responsable de l'application de la loi a participé au programme de perfectionnement concernant la protection des renseignements personnels dans la gestion quotidienne des organismes publics. Ce cours d'introduction permet aux participants de mettre à jour leurs connaissances de la loi avant de l'appliquer à la protection des renseignements personnels.

La responsable de l'application de la loi s'est jointe également au comité ministériel de protection des renseignements personnels du ministère des Ressources naturelles. Pour l'exercice financier 2000-2001, l'Agence s'est fixé les priorités d'action suivantes :

- participer à un programme de formation concernant la protection des renseignements personnels dans le cadre de la gestion des ressources humaines;
- adopter des règles particulières relatives à la protection des renseignements personnels lors des sondages réalisés par l'Agence ou son mandataire;
- présenter une activité de sensibilisation au personnel de l'Agence.

1.5 L'organigramme

Ministre des Ressources naturelles

Conseil d'administration

Direction générale

- *Planification*
- *Relations fédérales-provinciales*
- *Changements climatiques*
- *Communications*

*Direction du secrétariat
et coopération*

•
Centre de documentation
•
Conseil d'administration
•
Relations internationales
•
Ressources humaines et financières

*Direction
des programmes*

•
Développement de programmes
•
Services-conseil
•
*Projets de démonstration
et de recherche et développement*
•
Réglementation
•
Stratégies d'intervention

1.6 Le personnel

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général
Normand Bergeron

Secrétaires
Dyan Laflamme
Lynda Roy

Adjointe au directeur général
Lysane Montminy

Responsable des communications
Sylvie Lebreux

Économiste
Denis Bourret

SECRETARIAT ET COOPÉRATION

Directrice
Hélène Dubois

Secrétaires
Maryse Beaulieu
Aline Dontigny

Réceptionniste
Chantal Boiteau

Responsable international
Yves Robertson

Techniciennes en documentation
Johane Beaudoin
Lucette Fraser

Responsable administration
Lucie Plante

Agent de bureau
Jean-Yves Tremblay

DIRECTION DES PROGRAMMES

Directeur
Jean-Marc Robert

Secrétaires
Elen L'Allier
Claire L'Heureux

Chef d'équipe
Luc Morin

Conseillers en énergie - ingénieurs
Jacques Anderson
Douglas Labelle
Rolland Larochelle
Benoit Légaré
André Paquet
Robert Vachon
Michal Zaczekiewicz

Conseiller en énergie – architecte
Gilles D'Amours

Conseillers en énergie - économistes
Chantal Dallaire
Luc Lamontagne
Tan-Tai Trinh

Responsable éducation
Claire Nadeau

Responsable sensibilisation
Danielle Beauchemin

Spécialistes en efficacité énergétique
Mario Canuel
Sophie Giner

Stagiaire – éducation
Serge Laurendeau

Stagiaire – architecte
Maritza Rios-Rivas

COLLABORATION SPÉCIALE

Marie-José Gagnon
Rita Gilbert
Jean Picard

Activités de l'Agence en 1999-2000

2.1 Le plan de développement

Le plan de développement 1999-2000 a été élaboré sur la base des objectifs stratégiques définis l'année précédente auxquels se sont greffées trois nouvelles orientations. En matière d'établissement d'objectifs mesurables de maintien ou de réduction de la consommation d'énergie relatifs à différentes clientèles, l'Agence a entrepris des démarches avec l'Université Laval et un de ses groupes de recherche. De même, des discussions ont eu lieu avec des fournisseurs d'énergie concernant les potentiels d'efficacité énergétique.



Pour répondre à son orientation visant la création d'une étiquette entérinant un ensemble de produits, d'appareils et de matériaux éconergétiques, l'Agence a instauré le sceau Novoclimat certifiant la qualité énergétique d'une habitation neuve. Aucune autre catégorie de produits ou de services n'a été ciblée. Cependant l'Agence a participé à certains échanges avec le gouvernement fédéral concernant son étiquette EnerGuide pour les appareils de même que concernant l'étiquette ayant cours aux États-Unis.

En regard de sa troisième orientation, l'Agence s'est assurée, en 1999-2000, de promouvoir l'efficacité énergétique pour tous les secteurs par des communications dynamiques effectuées de concert avec ses divers partenaires.

Finalement, toujours soucieuse d'optimiser ses interventions et de créer un effet structurant à ses actions, l'Agence a continué d'œuvrer sur une base de partenariat. De même, le contexte énergétique tout comme les changements climatiques ont été deux enjeux qui ont influencé, voire dirigé, dans certains cas, ses actions.

1^{ère} orientation

2^e orientation

3^e orientation

2.2 Ses activités corporatives

2.2.1 La gestion interne

L'année 1999-2000 a été marquante pour l'Agence en matière de gestion interne. Jeune organisme, l'Agence a pris de nombreuses initiatives qui ont contribué à la structurer d'une manière plus efficiente. Ces initiatives lui permettent de se définir maintenant comme une organisation moderne caractérisée par le principe de responsabilité.

Certification ISO-9001

En matière d'uniformisation et de simplification des règles et procédures administratives, l'Agence, avec la collaboration et la participation de l'ensemble de son personnel, a entrepris les démarches en vue d'acquiescer la certification ISO- 9001. Cette dernière devrait être obtenue à l'automne 2000.

De même une politique d'achat et une procédure de traitement des demandes de soutien professionnel et financier ont été instaurées. Cette dernière comprend une grille de sélection des projets qui permet à l'Agence de traiter avec célérité et uniformité l'ensemble des demandes qu'elle reçoit. Par ces nouvelles procédures, l'Agence a démontré son souci d'amélioration envers les clientèles qu'elle sert.

Système d'information de gestion

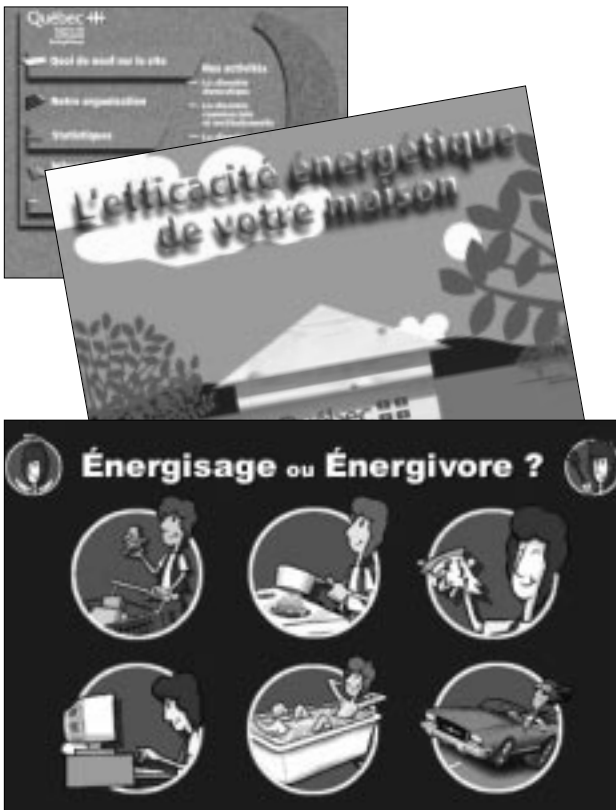
Depuis la mise sur pied de l'Agence, la comptabilité était la responsabilité du ministère des Ressources naturelles. En 1999-2000, l'Agence a pris en charge cette tâche et a rédigé un document de suivi budgétaire à cet effet. En complément à ce suivi budgétaire, un système d'information de gestion a été créé et son implantation s'est faite en janvier 2000. Ce système facilite la gestion des dossiers en termes de suivi des activités et des ressources de l'Agence.

L'accent a été mis sur l'évaluation et le suivi de certains des programmes de l'Agence. Des indicateurs de gestion et de performance ont été établis en vue de suivre notamment le programme destiné à la clientèle à faible revenu et le programme institutionnel. L'association avec le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN) de l'Université Laval permettra à l'Agence d'obtenir l'information détaillée et complète nécessaire à l'élaboration de ses indicateurs.

2.2.2 Les communications

L'Agence a, au cours de l'année 1999-2000, accentué sa présence médiatique. Des articles portant sur certaines thématiques de même que des placements publicitaires grand public lui ont permis de fournir une information crédible dans le domaine de l'efficacité énergétique. De nombreuses activités de communication auprès des diverses clientèles ont également supporté l'Agence dans ses activités de sensibilisation, de formation, d'éducation et de démonstration.

L'Agence a également privilégié la diffusion de l'information par son site Internet. Le site affiche maintenant un nouveau visuel et s'est enrichi d'une rubrique touchant le



secteur municipal et de deux rubriques à l'intention de la clientèle résidentielle : jeunes et habitation. Le site Internet a vu son achalandage s'accroître de manière continue au cours de l'année 1999-2000.

La fréquence de publication du bulletin du Centre de veille a été modifiée, passant d'un numéro aux deux mois à un numéro aux trois mois. Cette nouvelle fréquence a permis d'augmenter le contenu de chacun des numéros et de diminuer les frais reliés à sa production. Un document portant sur les projets de démonstration a été édité de même qu'un répertoire des entreprises québécoises exportatrices.

L'Agence s'est associée avec le magazine *Protégez-vous* en vue de la production d'un guide sur l'efficacité énergétique. Ce guide sera disponible à l'automne 2000 et rejoindra près de 800 000 lecteurs.

L'Agence a travaillé, en 1999-2000, à la mise sur pied d'une exposition sur l'efficacité énergétique et les changements climatiques qui se tiendra à la *Cité de l'énergie*. Reprenant les thématiques élaborées pour la vitrine technologique, elle parlera d'énergie, d'efficacité énergétique, de construction éconergétique et de changements climatiques. Par ces quatre modules, elle pourra intéresser tous les types de clientèle.

En vue de se rendre conforme à la norme gouvernementale en matière d'identification visuelle, l'Agence a revu, durant l'année 1999-2000, son logo corporatif. Au fur et à mesure que le matériel de communication s'épuise, l'Agence produit outils et matériel portant ce nouveau logo.

Exposition
Pourquoi l'efficacité énergétique?
La chaîne énergétique
Les changements climatiques
Construire efficacement



2.2.3 La réglementation

Durant l'année 1999-2000, l'Assemblée nationale, sur la proposition du ministre des Ressources naturelles, a modifié la *Loi sur l'efficacité énergétique d'appareils fonctionnant à l'électricité et aux hydrocarbures*. La modification visait à doter l'Agence de pouvoirs d'inspection des établissements possédant ce type d'appareil. L'Agence s'est donc dotée d'un plan d'inspection. Celui-ci prévoit un échantillonnage des régions et des commerces à inspecter. L'Agence a participé à différents comités fédéraux-provinciaux et a suivi les travaux du CSA international en matière de normalisation.



2.2.4 Les changements climatiques

Dans le contexte des changements climatiques, l'Agence s'est positionnée au sein des processus tant fédéral que québécois afin de promouvoir l'efficacité énergétique comme un moyen de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au fédéral, les activités de l'Agence se sont concentrées sur celles de la table sur les bâtiments qui a déposé deux rapports, l'un portant sur le secteur résidentiel et l'autre, sur le secteur commercial et institutionnel.

Au Québec, l'Agence a participé activement aux travaux de six groupes de travail et coprésidé l'un d'entre eux, celui sur la consommation énergétique des bâtiments. Les cinq autres groupes de travail étaient le groupe sur l'analyse et la modélisation, celui sur l'aménagement du territoire, celui sur l'industrie, celui sur la sensibilisation et l'éducation du public et celui sur les transports. La majorité de ces groupes ont déposé leurs rapports décrivant les mesures et les actions pouvant être mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au Québec. L'Agence participe, par ailleurs, au groupe de rédaction, groupe qui a pour but de rédiger un plan d'action transitoire.

2.3 Ses partenariats corporatifs

L'Agence de l'efficacité énergétique a continué, en 1999-2000, de privilégier le partenariat. De nombreux partenariats se situent sur une base corporative et se poursuivent alors que d'autres collaborations se sont réalisées sur une base de projet ou sur une base ad hoc. En matière de partenariat corporatif, l'Agence a poursuivi les associations existantes avec des têtes de réseau crédibles et des organismes dont les actions visent une meilleure gestion de l'énergie.

2.3.1 L'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

Lien avec l'industrie de l'efficacité énergétique

La collaboration établie avec l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) a permis à l'Agence de rejoindre, de nouveau en 1999-2000, les principaux membres de l'industrie de l'efficacité énergétique. L'Agence a soutenu financièrement différentes initiatives de l'AQME dont le concours Énergia et le congrès. L'Agence

a également participé activement à l'organisation de ces deux événements. Des conférences portant sur des thématiques de transport et du monde municipal relevaient de sa responsabilité.

En vue d'assurer une diffusion des projets porteurs en efficacité énergétique, l'Agence s'est associée à la publication d'un répertoire des gagnants du concours Énergia des dix dernières années. L'Agence a finalement rédigé des articles pour la revue *Maîtrise de l'énergie*.

Pour l'année 2000-2001, les efforts de l'Agence et de l'AQME viseront en premier lieu la clientèle industrielle.



2.3.2 La Centrale de l'enseignement du Québec

La clientèle scolaire, que ce soient les professeurs ou les élèves, constitue pour l'Agence une cible importante. L'éducation des jeunes à une utilisation rationnelle de l'énergie entraîne des effets à long terme. Sensibilisés dès leur jeune âge, ces jeunes auront intégré, relativement à la consommation d'énergie, de bonnes habitudes qu'ils transposeront facilement dans leur vie quotidienne et dans leur milieu de travail. Le partenariat établi avec la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) depuis quelques années permet à l'Agence d'agir directement en ce sens.

La complémentarité des compétences de chaque organisme a été mise à profit en 1999-2000 notamment par la production d'outils en éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie (EURE). L'Agence a publié deux bulletins *Nouvelles de l'EURE* et le *Répertoire des ressources en EURE*, rédigé par l'AQPERE.

L'Agence s'est assurée d'une utilisation plus grande de ces outils par les professeurs. La promotion de ces outils s'est faite notamment lors des sessions nationales du réseau des écoles vertes Brundtland organisées par la CEQ. L'Agence a également participé au Congrès des professeurs de sciences du Québec et au 7^e Colloque pédagogique de la région de Québec. Une diffusion sur Internet a également vu le jour en 1999-2000.



*Les jeunes
et les générations futures :
des actions concrètes*

2.3.3 La Chambre de commerce du Québec et les Forums énergie

Le partenariat établi avec la Chambre de commerce du Québec et les comités Forums énergie des chambres de commerce locales assure à l'Agence une présence dans toutes les régions du Québec. Les activités tenues en 1999-2000 ont visé prioritairement les clientèles commerciale et industrielle.

*Lien privilégié
avec toutes les régions
du Québec*



Les Forums énergie ont tenu pour la première année une Semaine de l'énergie, et ce dans quatorze régions du Québec. Sous le thème : **L'économie d'énergie, un nouveau courant**, des conférences, des ateliers et des visites industrielles ont permis de sensibiliser et d'informer les clientèles au sujet des avantages économiques et environnementaux qui découlent de l'efficacité énergétique. Cette nouvelle approche a permis également à l'Agence de mieux faire connaître son expertise et les produits et services qu'elle offre à l'ensemble des consommateurs d'énergie.

Des prix en efficacité énergétique ont été remis dans certaines régions. Ces prix visaient à récompenser les entreprises éconergétiques ou innovatrices dans ce domaine. Les gagnants régionaux seront finalistes pour le prix Efficacité énergétique du gala des Mercuriades.

2.3.4 L'Office de l'efficacité énergétique

En mai 1999, l'Agence et l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada signaient une entente de coopération concernant les politiques et programmes en matière d'efficacité énergétique et de carburant de remplacement. L'entente vise un meilleur arrimage des actions et des interventions des deux organismes. Plus précisément, les objectifs de l'entente sont de : 1) assurer une consultation et un échange de l'information; 2) favoriser la tenue de projets conjoints; 3) assurer une exécution efficiente des programmes et actions communs; 4) favoriser une utilisation efficace des fonds publics investis en efficacité énergétique.

Un comité de gestion, composé de représentants des deux organismes, a été mis sur pied. Ce comité assure le suivi de l'entente. Il s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 1999-2000. Par ailleurs, des rencontres portant sur des secteurs ou des thèmes particuliers ont également eu lieu.

Toutes ces ententes, à l'exception de la collaboration avec l'Office de l'efficacité énergétique, se situent à l'intérieur du **programme de partenariat en efficacité énergétique** de l'Agence. Ce programme a comme objectif de mettre en œuvre des partenariats avec divers agents socio-économiques afin de promouvoir l'efficacité énergétique et de soutenir les initiatives en ce sens. Le tableau suivant fait état de l'ensemble des partenariats établis en 1999-2000.

Partenariat en 1999-2000

Partenaire	Description du projet ou de l'activité
Organisme corporatif	
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN) • Magazine <i>Protégez-vous</i> • Gaz métropolitain 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'indicateurs d'efficacité énergétique • Guide d'efficacité énergétique • Gala Oriflamme
Organisme en efficacité énergétique	
<ul style="list-style-type: none"> • Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) • Centre communautaire en efficacité énergétique (CCEE) • Négawatt Production inc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'organisme • Soutien à l'organisme • Soutien à l'organisme
Clientèle à faible revenu	
<ul style="list-style-type: none"> • Équiterre • Service d'aide aux consommateurs • Options consommateurs • Vivre en ville • ACEF – Estrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention auprès de la clientèle • Intervention auprès de la clientèle • Intervention auprès de la clientèle • Intervention auprès de la clientèle • Intervention auprès de la clientèle

Clientèle scolaire

- Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
- Conseil de développement des loisirs scientifiques (CDLS)
- AQME
- CFER
- Appui aux professeurs et élaboration d'outils pédagogiques en vue d'une éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Participation aux Expos-Sciences Bell
- Prix étudiants
- Caravane en efficacité énergétique

Clientèle résidentielle

- APCHQ du Montréal métropolitain
- APCHQ de la région de Québec
- CAA Habitation
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et École des métiers et occupations de l'industrie de la construction (EMOICQ)
- Série télévisée *Carrefour habitation*
- Expo-habitat
- ÉnerGuide pour les maisons
- Pavillon de la relève – Salon national de l'habitation de Québec

Clientèle commerciale

- Chambres de commerce
- Chambre de commerce du Québec
- Réalisation d'activités en efficacité énergétique par les 17 Forums énergie sur l'ensemble du territoire québécois
- Prix en efficacité énergétique lors du gala des Mercuriades

Clientèle institutionnelle

- Commission scolaire Rivière-du-Nord
- Ville de Laval
- UMRCQ
- Ville de Métabetchouan
- CCEE
- Vivre en ville
- Ville de Sherbrooke
- Ville de Québec
- Décentralisation du budget de l'énergie
- Programme communautaire
- Aménagement du territoire et gestion de l'énergie
- Commandite
- Commandite projet municipalité
- Colloque *Les enjeux du XXI^e siècle*
- Campagne de sensibilisation
- Soutien à l'élaboration d'une trousse de sensibilisation

Industrie de la construction

- Corporation des maîtres électriciens
- ACQ
- ACQ-Estrie
- Commandite
- Commandite
- Activités de sensibilisation destinées à la clientèle commerciale et industrielle

Activités internationales

- IEPF
- Éconoler international
- Soutien des activités
- Soutien au développement de leur marché en Tunisie, en Algérie et au Maroc et collaboration à la préparation d'un ouvrage sur la maîtrise de la demande d'électricité

Changements climatiques

- Ministère de l'Environnement du Québec et firme de sondage
- GRAME
- Comité central de l'environnement
- Étude sur l'impact du verglas
- Climaction
- Commandite

Transport et ses clientèles

- AQLPA
- Transport 2000
- *Un air d'avenir Phase 2*
- Commandite de la *Journée de l'air pur*

2.4 Ses activités pour les clientèles

2.4.1 La clientèle industrielle

a) Son soutien professionnel et financier

Une politique industrielle des mieux ciblées

Durant l'année 1999-2000, le conseil d'administration de l'Agence a approuvé un plan d'intervention pour le secteur industriel. L'objectif de ce plan est de favoriser l'implantation de technologies plus efficaces, qui permettront aux industries québécoises d'améliorer leur compétitivité face aux marchés internationaux et de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre.

Même si les interventions de l'Agence s'adressent à l'ensemble du secteur industriel, les industries des **pâtes et papier**, des **mines**, de l'**agroalimentaire** et des **alumineries** ont été jugées prioritaires. Ces choix sont justifiés par l'importance, dans le bilan énergétique, de ces sous-secteurs d'activités. En effet, les sous-secteurs retenus utilisent près de **80 % de toute l'énergie consommée** par le secteur industriel québécois.

Après avoir été approuvé, à l'automne 1999, le plan d'action s'est concrétisé, en 1999-2000, par la réalisation de huit projets dont six touchent directement les sous-secteurs jugés prioritaires par l'Agence. Ces projets devraient générer des **économies annuelles de plus de 10 millions de dollars** dans les industries où ils sont réalisés.



En plus des interventions directes auprès des industries québécoises, l'Agence est associée à des projets de recherche et de développement. Ces projets visent à solutionner des problèmes mis en lumière par la clientèle et reliés à une meilleure utilisation de l'énergie. Ainsi, deux projets de recherche dont les résultats serviront directement dans les mines et dans les alumineries sont actuellement en cours de réalisation. Les résultats espérés par ces travaux de recherche pourraient permettre à des entreprises québécoises de devenir des leaders mondiaux dans leur domaine.

Les secteurs industriel et commercial utilisent beaucoup d'énergie pour la réfrigération. Afin de conseiller les entreprises sur la façon d'optimiser leur consommation d'énergie en réfrigération, des rencontres avec divers intervenants ont eu lieu. Celles-ci ont révélé un important besoin d'information en réfrigération. Des partenaires potentiels ont manifesté leur intérêt à s'associer à un projet de guide sur la réfrigération. La réalisation de ce guide permettra à l'Agence d'affirmer son rôle de référence en matière d'efficacité énergétique dans le domaine de la réfrigération.



Toujours dans le contexte de la réfrigération, l'Agence a noué un partenariat avec l'Association des arénas du Québec afin de

réaliser des études et des projets de démonstration qui visent l'amélioration des systèmes de réfrigération actuellement utilisés dans les arénas du Québec. Ce partenariat cherche entre autres à découvrir les meilleures technologies et les réfrigérants de remplacement offrant le plus de potentiel.

Un autre domaine où l'Agence a entrepris des démarches est celui relié à l'utilisation de l'eau. En effet, on retrouve au Québec beaucoup d'industries qui font une utilisation d'eau intensive dans leurs procédés. Les coûts reliés à l'achat, au chauffage, au refroidissement et à la disposition de l'eau connaissent des augmentations importantes depuis quelques années. Dans ce contexte, des techniques permettant la récupération de l'eau utilisée dans les procédés généreront des économies très importantes tout en diminuant les effets des rejets sur l'environnement. Déjà, des projets sont en cours de réalisation dans une papetière ainsi que dans une teinturerie montréalaise. Au cours de l'année, les actions de l'Agence dans le domaine de la récupération d'eau seront intensifiées et de nouveaux projets devraient être réalisés.

Le tableau suivant donne le détail des projets industriels qui ont obtenu un soutien de la part de l'Agence.

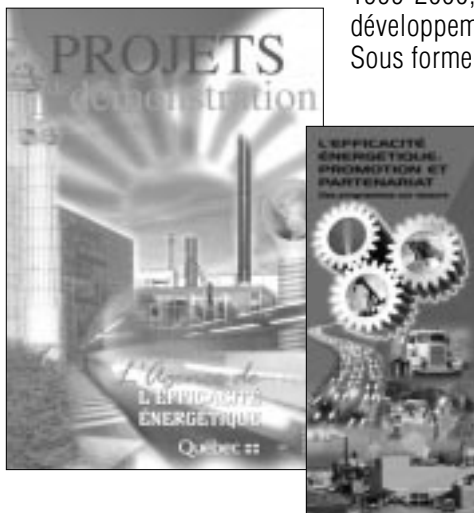
Projets industriels

Entreprise	Description du projet	Économie d'énergie ou bénéfice anticipé
Agroalimentaire		
<ul style="list-style-type: none"> • CDPQ (porc) • Les Serres Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la consommation d'énergie dans les porcheries • Étude de faisabilité pour la récupération des rejets thermiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de 17 produits • Diminution de 50 % du coût de chauffage
Aluminerie		
<ul style="list-style-type: none"> • Alouette • Reynolds 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une nouvelle fonte pour l'électrolyse • Analyse de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de 3 % des coûts de l'électrolyse • Économie de 2 M \$
Mines		
CRM	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un système de contrôle de broyage 	<ul style="list-style-type: none"> • Gains d'énergie de 10 % par usine
Pâtes et papier		
<ul style="list-style-type: none"> • PAPRICAN • Sodexpro Qualistat 	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'une monographie traitant de l'efficacité énergétique • Optimisation des réseaux d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Notoriété et crédibilité de l'Agence • Économie de 1 % à 3 % sur la facture d'énergie
Autres secteurs		
<ul style="list-style-type: none"> • Doubletext • Disque Amérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des réseaux d'eau • Étude de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Économie de 400 K\$ sur le chauffage de l'eau • Économie de 100 K\$ sur le procédé

L'Agence pratique une approche d'affaires vis-à-vis de sa clientèle industrielle. En effet, elle s'associe à des projets en partageant le risque avec les industries. Cependant, lorsque les économies prévues se réalisent, elle récupère sa participation financière. Ainsi, la somme qui devrait être récupérée au cours des trois prochaines années est actuellement estimée à près de 500 000 \$. Les premiers remboursements seront reçus à compter du mois d'avril 2001.

b) Ses activités de communication

Une priorité de l'Agence est d'informer les gestionnaires de ce qui est nouveau en efficacité énergétique : technologies, procédés et façons de faire. L'Agence veut également les inciter à mettre ces mesures de l'avant. Pour ce faire, l'Agence a rendu disponible, en 1999-2000, un document présentant les projets de recherche, de développement et de démonstration qu'elle a subventionnés. Sous forme de fiches, on retrouve les caractéristiques techniques des projets de même que les gains potentiels en efficacité énergétique.



En complément à ce document d'information, l'Agence a produit un dépliant promotionnel pour le programme de soutien aux projets de démonstration. Elle a également assuré sa présence lors d'événements regroupant des intervenants de ce secteur, notamment lors du Salon de l'électricité et de l'éclairage. En faisant connaître auprès des industries le soutien professionnel et financier qu'elle peut offrir, l'Agence croit pouvoir stimuler une demande et voir apparaître de nouveaux projets porteurs.

2.4.2 La clientèle résidentielle

a) Ses programmes

La stratégie d'intervention de l'Agence dans ce secteur vise prioritairement l'habitation. Cette stratégie s'est principalement traduite, en 1999-2000, par le déploiement de trois programmes visant des créneaux particuliers.

La maison neuve

Dans le marché de la construction neuve, l'Agence, en collaboration avec l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, la Chambre de commerce du Québec et les Forums énergie, a lancé le programme Novoclimat^{MC}. Inspiré du programme Nouveau confort d'Hydro-Québec, Novoclimat est un nouveau concept de maison neuve qui assure son propriétaire d'un confort et d'une qualité de l'air intérieur accrus ainsi que d'un rendement énergétique supérieur.

Novoclimat^{MC}
Une maison qui se distingue

Par ce programme, l'Agence visait trois objectifs, tout aussi importants l'un que l'autre et entraînant un effet structurant du marché de l'habitation : 1) informer l'acheteur de maison et le



sensibiliser à l'efficacité énergétique; 2) améliorer le parc immobilier de maisons neuves; 3) accroître la performance et la compétence de l'industrie de la construction.

Pour atteindre ces objectifs, l'Agence, avec ses partenaires, a mis en œuvre différents moyens. Une formation en efficacité énergétique a été offerte aux membres de l'industrie de la construction.

Formation en efficacité énergétique de plus de 500 entrepreneurs et concepteurs



Les thèmes de l'enveloppe du bâtiment, de la ventilation et du Code national du bâtiment (édition 1995) étaient entre autres étudiés. Pour l'année 1999-2000, plus de 500 entrepreneurs généraux et concepteurs ont reçu la formation et près de 50 % ont obtenu l'accréditation Novoclimat^{MC}.

En parallèle aux efforts faits en vue d'offrir une main-d'œuvre qualifiée en efficacité énergétique, l'Agence et ses partenaires ont également travaillé auprès des acheteurs pour stimuler la demande de maison Novoclimat^{MC}.

Sachant l'importance qu'accorde un consommateur à ce type d'achat, l'Agence le rassure quant à la qualité de l'habitation sur le plan énergétique par une inspection et une certification. Déjà une dizaine de maisons ont été inscrites en vue d'une certification Novoclimat^{MC}.

La maison existante

Les objectifs de l'Agence dans le marché de l'habitation existante sont moins directifs que dans le marché de la maison neuve, les moyens pour intervenir étant moindres. Depuis maintenant près de deux ans, l'Agence offre aux propriétaires d'habitations la possibilité d'évaluer la performance énergétique de leur habitation et les conseille sur les actions à poser. Cette offre s'intègre au programme ÉnerGuide pour les maisons de Ressources naturelles Canada, programme dont l'Agence est responsable au Québec.



L'Agence s'est associée sept agents de livraison et a formé près d'une vingtaine de conseillers-évaluateurs dans plusieurs régions du Québec. Ces derniers peuvent offrir et effectuer une analyse énergétique, incluant un test d'infiltrométrie, aux propriétaires de maisons unifamiliales. Cet outil d'analyse permet entre autres de planifier les travaux de rénovation. En 1999-2000, c'est un peu plus de quatre cents propriétaires qui ont profité de ce service d'analyse énergétique.

L'analyse énergétique : un outil de planification des travaux de rénovation

La clientèle à faible revenu

L'Agence a également mis sur pied un programme pour la clientèle à faible revenu. Ce programme, dont la livraison est assurée par des organismes communautaires, vise, dans un premier temps, à éduquer et à offrir à la clientèle des conseils sur leurs habitudes de consommation d'énergie. Par la suite, des travaux mineurs en vue d'améliorer l'efficacité énergétique du logement sont effectués. Lorsqu'appropriés, des produits économiseurs sont installés.

Une intervention ciblée selon les besoins de la clientèle

dollars, l'objectif était de 4 000 visites. Huit équipes de deux personnes ont été formées en vue d'effectuer ces visites.

Même si le projet n'a débuté qu'en novembre 1999, l'Agence a, au 31 mars 2000, déjà atteint 50 % de son objectif. Le tableau fait état des résultats pour l'année 1999-2000.

Quatre régions ont été choisies pour l'intervention, régions dans lesquelles le nombre de ménages à faible revenu est relativement élevé. Avec un budget de l'ordre de 1 million de

Votre logement est FROID ?
Votre facture d'énergie est élevée ?

Services offerts selon vos besoins

- Conseils sur l'économie d'énergie
 - chauffage
 - eau chaude
 - appareils ménagers
- «Calleurage»
 - calfeutrage des fenêtres
 - pose de coupe-froid pour les portes
 - installation de seuils de porte
 - pose de tapis pour la sècheuse
- «Économiseurs d'eau chaude»
 - installation de pomme de douche à débit réduit
 - ajustement de la température de chauffe-eau
 - ajout d'isolateurs aux robinets
- Critères d'admissibilité
 - recevoir une facture d'énergie pour le chauffage
 - habiter l'un des secteurs visés par le projet
 - des critères s'appliquent à l'égard du revenu.

* Les priorités seront déterminées par le technicien.

Intervention auprès de la clientèle à faible revenu

Régions et organismes

Nombre de ménages rejoints

Etrie	• ACEF de l'Etrie	• 260 visites
Mauricie	• Service d'aide aux consommateurs	• 250 visites
Montréal	• Options Consommateurs	• 485 visites
	• Équiterre	• 474 visites
Québec	• Vivre en ville	• 454 visites

En mars 2000, le ministre des Finances annonçait l'octroi d'un budget additionnel de 3 millions de dollars à l'Agence lui donnant ainsi les moyens de prolonger l'intervention. D'ici à l'automne 2000, l'Agence élaborera un plan d'action qui prévoira les nouvelles régions et les nouveaux organismes participant au programme.

b) Son soutien professionnel et financier

Dans le cadre du projet de Négawatt, l'Agence a contribué à la phase 3 qui vise à mesurer la pérennité des changements de comportement.

En 1999-2000, une collaboration nouvelle s'est établie entre l'Agence et l'École d'architecture de l'Université Laval. Elles ont conjointement instauré le projet **Univert Laval**. Ce projet visait la construction sur le campus d'une maison saine et éconergétique, soit la maison John Brophy.

En plus de ses activités visant le marché de l'habitation, l'Agence a investi beaucoup dans le volet éducation des jeunes. En complément des activités prévues dans son entente avec la CEQ, l'Agence a participé étroitement aux **Expos-sciences Bell**. Pour la clientèle postsecondaire, l'Agence a continué de soutenir les prix étudiants lors du **concours Énergie de l'AQME**.

L'Agence et le CFER ont conclu une entente permettant la création de cinq nouvelles **caravanes de l'efficacité énergétique** d'ici trois ans. L'objectif de ces caravanes est d'informer et d'éduquer la population scolaire à une saine gestion de l'énergie. Bien que s'adressant prioritairement aux jeunes du primaire, une caravane peut néanmoins être offerte aux élèves du secondaire et également aux entreprises, aux usines et aux centres communautaires.

c) Ses activités de communication

En 1999-2000, l'Agence a particulièrement mis l'accent sur les événements touchant le marché de l'habitation. Son objectif était de créer, puis d'accroître la notoriété du programme Novoclimat^{MC} et de faire connaître encore plus son expertise en matière de rénovation éconergétique.

L'Agence a participé, à titre de partenaire majeur, à **Expo-habitat** de la région de Québec et a été présente aux deux **Salon national de l'habitation** qui se sont tenus à Montréal et à Québec et qui ont accueilli près de 350 000 visiteurs. Les partenaires de l'Agence dont les Forums énergie et les organismes de livraison du diagnostic énergétique ont pour leur part participé aux expos-habitats de leurs régions respectives. Cette collaboration de la part de ces partenaires assurait une présence régionale et une diffusion des programmes de l'Agence sur l'ensemble du territoire du Québec.

L'Agence était associée avec l'APCHQ – région Montréal métropolitain dans la production de l'émission de télévision **Carrefour habitation**. Diffusée sur le réseau TQS, cette émission a permis à l'Agence de rejoindre près de 90 000 téléspectateurs et de les sensibiliser à l'efficacité énergétique. Une des treize émissions portait spécifiquement sur le programme Novoclimat^{MC} alors que des capsules sur l'efficacité énergétique étaient diffusées lors de six autres émissions.

Toujours en vue de rejoindre le consommateur, l'Agence a participé au *Guide de la rénovation de qualité*, au **Salon habitat d'automne** et a effectué un publipostage dans la ville de Montréal. Elle a effectué également différents placements médias et a rédigé quelques articles pour des journaux et magazines.



Les efforts de communication de l'Agence ont porté aussi auprès des membres de l'industrie de la construction. L'Agence a été présente à Expo-Contech de Québec et de Montréal, rejoignant environ 4 000 visiteurs. L'Agence a encore, en 1999-2000, décerné un prix en efficacité énergétique au gala Domus de l'APCHQ – Montréal métropolitain.

Elle a participé également au congrès de l'APCHQ de même qu'à celui de l'Association des constructeurs du Québec (ACQ). Toujours avec l'ACQ, l'Agence a collaboré aux Journées construire et a fait une publicité dans le répertoire des membres.

2.4.3 La clientèle commerciale

a) Son soutien professionnel et financier

Les projets auxquels l'Agence a contribué, en 1999-2000, ont surtout eu un caractère international. Par ces projets, l'Agence a démontré son appui à l'industrie de l'efficacité énergétique et aux entreprises qui la composent. L'Agence a ainsi continué de supporter le **Groupe Conseil Génivar inc.** dans son étude de faisabilité au Pérou. Ce projet visait à vérifier la rentabilité des travaux de conversion d'une usine.

Avec la firme Énerko Logic international, l'Agence participe à l'adaptation d'un logiciel en vue de son exportation.

L'Agence a collaboré avec l'Office de la protection du consommateur concernant la vente de thermopompes et le calcul des économies d'énergie.

L'Agence a également participé avec l'ACQ-Estrie à la réalisation d'activités visant les entrepreneurs du secteur commercial et industriel. L'objectif était de les sensibiliser à l'efficacité énergétique dans le type de bâtiment de ce secteur.

b) Ses activités de communication

L'Agence a assuré sa présence auprès de cette clientèle par des placements dans des revues spécialisées dont la revue *Maîtrise de l'énergie*. Elle a également participé à des salons et congrès lors desquels de nombreux décideurs ont été rejoints. Des conférences ont eu lieu devant les membres de l'Association des gestionnaires de parc immobilier (AGPI).

La collaboration établie avec la Chambre de commerce du Québec et ses chambres régionales et locales a également profité à l'Agence. Par les Forums énergie, l'Agence a pu véhiculer un message invitant les entreprises à une meilleure gestion de l'énergie.

2.4.4 La clientèle institutionnelle

a) Son programme

En partenariat avec la Chambre de commerce du Québec et les Forums énergie, l'Agence a entrepris un programme visant les établissements des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Opérationnel à l'automne 1999, le programme est d'une durée de trois ans et dispose d'un budget de 2 millions de dollars.

L'objectif poursuivi par ce programme est de fournir aux gestionnaires des établissements des secteurs intéressés les outils nécessaires à une prise de décision éclairée en matière d'investissement en efficacité énergétique. Une aide financière est accordée au gestionnaire pour la réalisation d'analyses énergétiques ou d'études de faisabilité. Déjà plus de 250 bâtiments ont fait l'objet d'analyses ou d'études.

Ce programme a suscité un vif intérêt auprès des gestionnaires de bâtiments municipaux. L'Agence évaluera différentes éventualités au cours des prochains mois.

b) Son soutien professionnel et financier

L'Agence a terminé en 1999-2000, le projet entrepris avec la Fédération québécoise des municipalités¹. Ce projet, réalisé dans trois municipalités régionales de comté, consistait à effectuer des analyses énergétiques de bâtiments municipaux. Un deuxième volet touchait l'aménagement du territoire et l'efficacité énergétique par la mise sur pied d'outils et de données liés à ce sujet. Le rapport a été déposé au printemps.

La campagne de sensibilisation à la Ville de Sherbrooke s'est également terminée. Une évaluation auprès des employés est en cours et les résultats seront disponibles à l'été. Pour faire suite aux résultats des projets de Québec et de Sherbrooke, une trousse de sensibilisation et de gestion énergétique est en cours d'élaboration, laquelle trousse cible en premier lieu les décideurs municipaux.

L'Agence a contribué financièrement à cinq projets de démonstration. Elle a continué à suivre le développement d'un système expert effectué par GES Groupe conseil. En collaboration avec le CHUQ, une étude de faisabilité est en cours pour la mise en place d'un réseau de chauffage urbain. Dans la région de Montréal, l'Agence a participé à une étude sur la surchauffe dans les établissements de santé sous la responsabilité de la régie régionale intéressée.

Dans le secteur municipal, deux projets sont en cours. Avec la Ville de Montréal, l'Agence a entrepris un projet d'optimisation de la production de la glace dans un aréna. Globalement, elle établira, au cours des prochains mois, avec l'Association des arénas une étude de caractérisation des arénas du Québec.

L'Agence a entrepris de nouveau, en 1999-2000, la cueillette et l'analyse de données de consommation énergétique des bâtiments du secteur public québécois. À l'aide de ces données, l'Agence a produit le bilan énergétique institutionnel.

L'Agence était membre du comité interministériel chargé d'élaborer une politique québécoise sur la ruralité. L'Agence s'est assurée que l'efficacité énergétique sera considérée comme une ressource possible à exploiter et à prendre en compte dans ce contexte.



¹ Anciennement, l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ).

c) Ses activités de communication

Concernant le secteur municipal, les activités de communication ont servi à consolider et à adapter différents outils créés par la Ville de Québec et testés à Sherbrooke. Sous le thème **Chaque fois, ça compte**, l'Agence a produit un stand, des autocollants et un aide-mémoire destinés à sensibiliser les employés municipaux. Tous ces éléments s'intégreront dans une trousse de sensibilisation qui devrait être diffusée à l'automne 2000.

L'Agence s'est également rapprochée de cette clientèle en participant au **Salon des affaires municipales**. Finalement, une **pochette sur l'aménagement du territoire et l'efficacité énergétique** a été produite et diffusée auprès des municipalités. Cette pochette vient compléter et appuyer les avis que l'Agence émet, sur une base informative, aux différentes municipalités régionales de comté du Québec.



Quant aux secteurs de la santé et de l'éducation, l'Agence a soutenu professionnellement et financièrement le **colloque Enjeux du XXI^e siècle**. Elle a également produit différents outils (dépliants, annonces dans les médias) et a participé à différents salons et événements réunissant des membres des deux réseaux. Toutes ces actions visaient notamment à promouvoir son programme institutionnel.

2.4.5 Le transport et ses clientèles

a) Son soutien professionnel et financier

En avril 1999, le conseil d'administration adoptait un plan d'action dans le secteur du transport. Ce plan reposait sur neuf actions majeures, lesquelles seront mises en place progressivement selon la faisabilité et le financement disponible. Toutes ces actions complètent celles entreprises dans le cadre du dossier des changements climatiques.

En cohérence avec ce plan, l'Agence a participé au programme **Un air d'avenir – phase I et II**. Cette initiative de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique vise notamment à analyser la faisabilité des programmes d'inspection pour véhicules lourds et légers. L'Agence a collaboré également au projet **Montréal 2000**. Un total de vingt et une voitures électriques servent à une démonstration avec monitoring de type scientifique.

L'Agence a également été active dans le **projet Écolo-Bus** de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec. Il s'agit de la planification d'essais d'autobus mi-longueur dans les rues du Vieux-Québec avec des caractéristiques et des solutions novatrices : tractions électriques et véhicules électriques, au gaz naturel ou hybrides.

Une entente de partenariat entre **Gaz métropolitain** et l'Agence a également été signée en février 2000. Des actions découlant de cette collaboration se concrétiseront au cours de la prochaine année.

En plus de ses activités visant les carburants de remplacement, l'Agence a contribué avec le **CEVEQ** à une démonstration de l'utilisation d'une bicyclette électrique. Des discussions ont également été entreprises avec le **CAA-Québec** en vue de la diffusion d'information auprès de ses 600 000 membres.

Pour l'année 2000-2001, l'Agence entend orienter ses actions vers les camionneurs et les transporteurs lourds.

b) Ses activités de communication

La participation de l'Agence à des journées thématiques visait notamment à sensibiliser le grand public et à l'inciter à modifier ses habitudes de déplacement. La **Journée de l'air pur** et la **Semaine du transport en commun** sont deux événements auxquels l'Agence s'est associée encore cette année.

L'Agence a également conçu un outil de sensibilisation sous forme de roulette qui illustre la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ par type de véhicule et par moyen de transport. Cet outil sera produit avec la collaboration du ministère de l'Environnement du Québec et disponible en juin 2000.



2.5 Ses activités internationales

L'année financière 1999-2000 a vu la consolidation des activités internationales de l'Agence avec la formulation d'une stratégie explicite axée sur le développement de l'industrie québécoise de la maîtrise de l'énergie par le biais d'associations institutionnelles avec d'autres pays. L'attitude de l'Agence dans ce créneau d'activités est de faciliter l'entrée des entreprises québécoises sur les marchés extérieurs, soit par son endossement institutionnel ou par le démarchage primaire pour l'obtention de contrats potentiels.

L'obtention d'un premier projet avec financement international permet également d'auto-financer les activités de l'Agence. La production d'une pochette de présentation d'entreprises (profils d'entreprises) vient compléter le tout.

Plusieurs activités ont été réalisées en 1999-2000 dans le cadre de la nouvelle stratégie. Elles sont présentées par pays.

2.5.1 Algérie

Des contacts soutenus avec l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) ont permis d'en arriver, en mars 2000 à la signature d'une entente de coopération assortie d'un plan d'action. Les actions programmées sur l'horizon 2000-2002 prévoient la réalisation d'un projet d'appui institutionnel d'envergure, la promotion de projets de développement auprès des entreprises québécoises et la recherche de partenariats entre entreprises québécoises et algériennes.

2.5.2 Tunisie

L'Agence de l'efficacité énergétique a signé, en mars 1999, une entente de coopération avec l'Agence nationale des énergies renouvelables de Tunisie (ANER). Cette entente conclue pour deux ans prévoyait la promotion de cinq projets de développement auprès d'organismes québécois,

*Obtention d'un contrat
pour l'Agence*

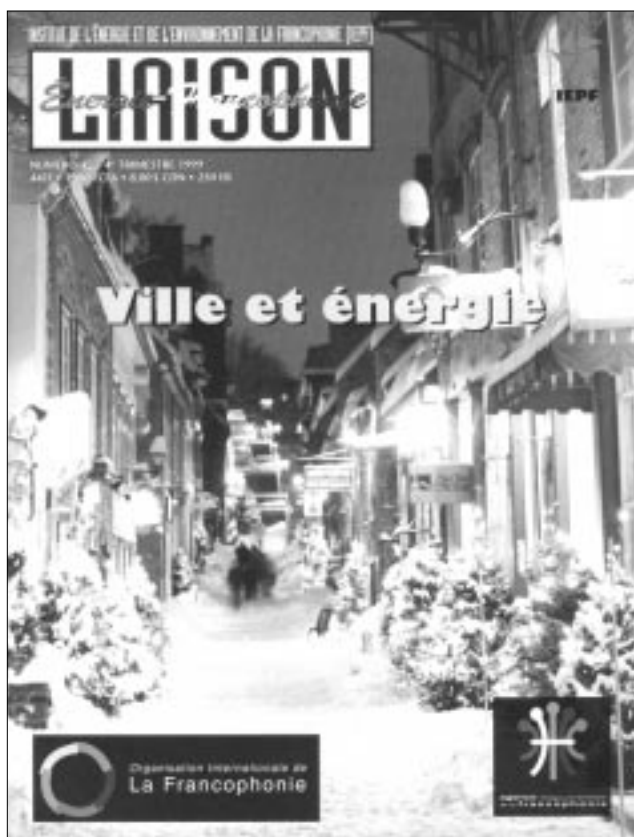
la réalisation d'échanges institutionnels en matière d'éducation, de planification intégrée des ressources et de prévision des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la recherche de partenariats entre entreprises québécoises et tunisiennes.

L'ensemble des volets de l'entente a été touché en 1999-2000. Des cinq projets de développement, deux ont été formulés et acheminés à des organismes de financement internationaux. L'Agence réalise actuellement une formation dans le domaine de la cogénération auprès de bureaux d'études tunisiens avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international.

Deux missions dans le domaine de l'éducation, une en Tunisie et l'autre au Québec, ont permis de communiquer les pratiques québécoises en matière d'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie à des responsables tunisiens du secteur de l'éducation. La participation de l'Agence de l'efficacité énergétique à l'exposition MEDENER en juin 1999 à Tunis pour faire la promotion de l'industrie québécoise a été suivie en mars 2000 par une mission commerciale où une quinzaine d'organismes ont pu établir des contacts pour la conclusion de partenariats économiques et industriels.

2.5.3 Les pays de la francophonie

La coopération avec l'Institut de l'énergie et de l'environnement des pays francophones (IEPF) a été marquée durant la dernière année par la participation, à titre de rédacteur invité, du directeur général de l'Agence au numéro 45 de la revue *Liaison-Energie-Francophonie* portant sur l'efficacité énergétique et la ville. L'Agence a également participé au développement d'un séminaire de sensibilisation aux mesures d'efficacité énergétique dans la ville à l'intention des maires francophones.



2.5.4 Espagne – Catalogne

La coopération de l'Agence avec l'Institut catalan de l'énergie remonte au début de 1997 avec la mise au point d'une rubrique Internet de promotion de nos expertises réciproques en efficacité énergétique. Deux missions commerciales ont été organisées par la suite et en septembre 1999, les deux organismes signaient une entente de coopération pour la promotion de technologies dans le domaine de l'eau et la recherche de projets en pays tiers. La prochaine année devrait donner des résultats à cet égard.

2.5.5 Pologne

Une mission exploratoire réalisée en 1999 en compagnie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a permis de valider le marché polonais de l'efficacité énergétique et d'établir des contacts avec l'agence nationale chargée de ce domaine, la KOPA.

2.5.6 France

La plus ancienne coopérante de l'Agence a vu se réaliser quelques activités importantes en 1999. D'abord, la participation de l'Agence au volet économique du Printemps du Québec en France a permis à plusieurs entreprises québécoises de faire leur première approche du marché français et d'en évaluer le potentiel. À la suite de cette activité, l'Agence de l'efficacité énergétique et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ont organisé un séminaire sur les changements climatiques afin d'échanger sur les perspectives européennes et nord-américaines de la question.

Dans la foulée de sa participation depuis 1995 au programme d'échanges franco-québécois sur l'énergie et la ville, l'Agence a pu faire partie de la dernière mission de ce programme qui avait été repris par l'Agence québécoise de la maîtrise de l'énergie.

Enfin, l'Agence a participé, en compagnie du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, à une mission spécialisée en transport, notamment en développement des véhicules électriques.





Québec 
Agence de l'efficacité
énergétique

5700, 4^e Avenue Ouest,
4^e étage, bureau B405
Charlesbourg (Québec)
Canada G1H 6R1

Téléphone : (418) 627-6379
1 877 727-6655 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-5828
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca
Site Internet : <http://www.aee.gouv.qc.ca>